



DEC_0105_2025

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONVENTION D'ANIMATION AVEC LA SEMAINE DES 4 JEUDIS

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;
VU l'arrêté n°376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de Troisième Maire-Adjoint en charge de la culture et du patrimoine,

CONSIDERANT la programmation culturelle du festival des Mascarets 2025,

Le Maire décide de signer une convention d'animation avec La Semaine des 4 jeudis domiciliée rue des Anciens combattants d'Afrique du Nord 27400 LOUVIERS pour une animation avec des jeux en bois, rue de la République le samedi 5 juillet 2025 à l'occasion du Mascaret des enfants pour un montant de 445 €,

Fait à Pont-Audemer, le 29 avril 2025



Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation



Julien TIMON